



École instrument de paix

EIP-Sénégal

Thiès , Sénégal , BP 163

Tel 002219517220

Email :salioueip@sentoo.sn

Rapport de la session de formation à l'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté démocratique à l'intention des enseignants des écoles primaires et secondaires sur le thème « Quelles compétences citoyennes pour vivre ensemble dans la paix »

I-Présentation et objectifs du séminaire

Présentation et structure

La section Sénégalaise de l'association Mondiale pour l'école instrument de paix(EIP-Sénégal) a organisé les 2, 3, 4, 5 Avril 2003 à l'école Supérieure d'Informatique et de Management de Thiès, une session de formation à l'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté démocratique à l'intention des enseignants des écoles primaires et secondaires sur le thème « Quelles compétences citoyennes pour vivre ensemble dans la paix ».

Cinquante participants, enseignants, directeurs d'école, directeurs des études de lycées, membres d'ONG de défense des droits de l'homme, d'association de femmes des régions de Thiès, Diourbel et Dakar ont pris part à cette session de formation placée sous le haut patronage du Ministère de l'éducation nationale.

La session qui a été ouverte par l'inspecteur d'académie de Thiès représentant le Ministre de l'éducation nationale, s'est déroulée en quatre jours en externat .

La stratégie retenue est basée sur l'alternance de conférences, de tables rondes et d'ateliers de production. Des travaux de groupes se succédant à des séances plénières en atelier qui traduisent en didactique le contenu des conférences des matinées

Les grands thèmes développés au cours de cette session et qui concourent tous à la formation citoyenne.

1^{er} jour :Education et développement

2^{ème} jour : Femme, enfant et développement

3^{ème} jour :Ecole et paix

4^{ème} jour : Ecole et citoyenneté démocratique

A la fin de la session des certificats de participation ont été remis à chaque participant.

Contexte et justification

Au Sénégal si les droits de l'homme, la paix sont mentionnés ça et là dans les programmes scolaires au niveau élémentaire comme au moyen- secondaire, le manque de formation des enseignants tant dans les méthodes participatives que dans les contenus de savoir font que ces questions sont simplement effleurés. Ainsi face au curriculum de l'école de base qui intègre les questions de citoyenneté, ils sont démunis et le constat est le même pour le moyen secondaire. Il s'y ajoute que

les élèves sont insuffisamment impliqués dans les projets citoyens que développe l'école et les structures de participation démocratique fonctionnent au ralenti . De plus par rapport au nombreux conflits entre les acteurs de l'éducation et à la violence qui s'installe à l'école , les enseignants et les élèves n'ont aucune compétence. Or pour que l'école devienne un véritable instrument de paix , elle doit initier des stratégies de résolution de conflits , mettre en place des structures de concertation , de dialogue , créer un cadre réglementaire accepté par tous et ainsi faire de l'école une zone de droit .L'EIP-Sénégal s'inscrit ainsi dans ce créneau pour mieux outiller les enseignants dans la résolution des conflits , dans la prévention de la violence et les amener à initier des projets citoyens pour une école de la paix.

Objectifs et résultats attendus

L'objectif général de la session est de promouvoir une éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté démocratique à l'école .

Cette session de formation vise à installer chez des enseignants du primaire et du secondaire des compétences cognitives, affectives, et des habiletés relatives à l'éducation aux droits humains , à la paix et la citoyenneté démocratique de façon à leur permettre de prendre correctement en charge les questions de droits de l'homme en général , de citoyenneté et de paix inscrites dans les programme scolaires.

-Les objectifs spécifiques sont les suivants

- Reconnaître le rôle de l'éducation dans le développement
- S'appropriier les principaux instruments de protection des droits de l'homme et leur mécanisme.
- Esquisser des stratégies de lutte contre les violences faites aux femmes
- Esquisser des projets d'action en faveur du droit à l'éducation des enfants de la rue , des talibés, des petites bonnes, des enfants travailleurs
- Proposer des pistes de re dynamisation des structures de participation démocratique à l'école et esquisser des stratégies de résolution pacifique des conflits à l'école entre acteurs de l'éducation
- Elaborer une charte des droits et des responsabilités
- Identifier les compétences citoyennes à mettre en œuvre à l'école
- Acquérir des techniques participatives pour l'éducation aux droits humains, à la paix et à la citoyenneté démocratique

-Les résultat attendus sont

- Maîtrise des principaux instruments de protection des droits de l'homme et de leur mécanismes
- Une esquisse de projets d'action en faveur des droits de l'enfant notamment le droit à l'éducation
- Une esquisse de stratégie de lutte contre les violences faites aux femmes
- Une esquisse de charte des droits et des responsabilités basée sur la DUDH et la CIDE
- Un listing des compétences citoyennes
- Un document de stratégie de re dynamisation des structures de participation démocratique à l'école (conseil de coopération, comité de médiation), coopérative scolaire, foyer socio-éducatif etc..)
- Maîtrise d'au moins deux techniques participatives pour l'éducation aux droits humains et à la paix

II- Programme

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTERE DE
L'EDUCATION NATIONALE

La Section Sénégalaise de l'Association mondiale pour l'école instrument de Paix (EIP/Sénégal) organise une session de formation aux Droits de l'homme à la paix et à la citoyenneté démocratique pour les enseignants des écoles primaires et secondaires.

Thème : « Compétences citoyennes pour vivre ensemble dans la paix »

Lieu : Ecole Supérieure d'Informatique et de management de Thiès

Date : 2 au 5 Avril 2003

Programme

Mercredi 2 Avril 2003 :

Thème : **Droit à l'éducation et développement**

7h30-9h30 : Accueil des participants

9h30-10h : Allocution de bienvenue du président de l'EIP/sénégal et présentation du Séminaire

Allocution du Ministre de l'éducation Nationale ou de son représentant

10h-10h30 : Pause-café (départ des autorités)

10h30-11h30 : Exercices de présentation des participants

11h30-12h30 : Débat inaugural : **le droit à l'éducation au Sénégal : réalité, perspectives ou le point sur l'éducation au Sénégal, problèmes et perspectives.**

Sérigne Malick Fall, Directeur de l'école de formation d'Instituteurs Germaine Legoff de Thiès

Modérateur : Mr Saliou Mangane, Président du Conseil d'administration de l'ESIM

12h-30- 13h30 : **Présentation des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme, portée et limites.**

Mame N'gor Diouf

Modérateur : Chérifou Gassama

13h30-14h30 : Pause –déjeuner

14h30-17h-30 : **ateliers pédagogiques**

Déclaration universelle des droits de l'homme et charte Africaine des droits de l'homme et des peuples : Etude comparée

Saliou Sarr

Jeudi 3 Avril 2003 :

Thème : **Femme, enfant et droit au développement**

8h30-10h : Table ronde : **Lutte contre toutes les formes d'atteintes aux droits de la femme (violence, discrimination etc) : l'expérience des ONG (Centre d'information juridique du réseau africain pour le développement intégré, CIJ/RADI, Collectif des femmes pour la défense de la famille, COFDEF, Comité de lutte contre les violences faites aux femmes, CLVF)**

Modérateur : Mme Rokhaya Fall

10h-10h30 : Pause –café

10h30-11h30 : Table ronde : **lutte contre toutes les formes d'abus à l'égard des enfants (pires formes de travail ,pédophilie, mendicité, esclavage etc) :l'expérience des ONG (, Doomou niep, VIA-VIA etc..)**

Modérateur : Lamine Sagna

11h-30-14h : Pause déjeuner

14h-17h : **Ateliers pédagogiques**

- Les exclus du système éducatif, quelle alternative ? quelle alternative ? Saliou sarr
- Comment contrer la violence faites aux femmes ? : CIJ/RADI et COFDEF

Vendredi 4 Avril 2003

Thème :Ecole, démocratie et Paix

8h30-10h : Conférence :**Le concept de participation démocratique à l'école : Réalités Sénégalaises**
Saliou sarr

Modérateur : Abdoulaye Diallo

10h-10h30 : Pause café

10h30-12h : Table ronde : **la violence à l'école, manifestations, causes, stratégies de prévention**
Mariam Sy

Modérateur : André Mansal

12h-14h :Pause- déjeuner

14h-17h : Ateliers pédagogiques

Charte scolaire et démocratie : Saliou sarr

Samedi 5 Avril 2003 :

Thème : Ecole et citoyenneté démocratique

8h30-10h : Conférence :**L'éducation à la citoyenneté démocratique :définition, les grands axes, les approches connexes, les compétences et la pratique scolaire.**

Saliou sarr

Modérateur : Gora Kane

10h-10h30 : Pause –café

10h30-12h : atelier- pédagogique :

- **Quelles compétences citoyennes pour vivre ensemble au 21^{ème} siècle : Saliou sarr**

12h-14h : Pause- déjeuner

14h-15h :suite atelier

15h-18h : Clôture

-Evaluation

-Allocution de remerciements

-Remise des certificats

III- Thèmes et problématiques d'ensemble

L'éducation à la citoyenneté démocratique apparaît aujourd'hui comme une nécessité dans les écoles eu égard aux questions de violence , à l'exclusion, au désintérêt manifesté par les populations par rapport au bien commun, par rapport à la dégradation du milieu de vie. Il est donc nécessaire d'outiller les enseignants tant du point de vue des concepts qu'au niveau des approches pédagogiques afin qu'ils puissent installer des compétences citoyennes chez les jeunes enfants. Les élèves doivent adopter des comportements citoyens et cela passe par la formation des formateurs .Les sujets abordés aussi nombreux que variés concourent tous à la formation citoyenne. Quatre grands thèmes ont été examinés et chacun des thèmes subdivisés en sujets.

1er thème : Education et développement

Deux sujets ont été présentés :

- **l'éducation et la formation au Sénégal, bilan et perspectives.**

- les principaux instruments de protection des droits de l'homme, portée et limites

-Par rapport au premier sujet Il faut noter qu' au delà de l'évolution de l'éducation au Sénégal de la période coloniale à nos jours , il est utile de connaître le rôle combien important de l'éducation dans le développement , afin de promouvoir le droit à l'éducation, une compétence bien citoyenne.

Le taux d'alphabétisation qui progresse est de 70 % au Sénégal mais il y'a toujours les petites filles qui sont laissées en rade, les enfants de la rue , les talibés , les enfants travailleurs, les handicapés.

Le Sénégal doit mettre tout en œuvre pour atteindre la scolarisation universelle en 2015.

S'agissant du second sujet il faut retenir que l'ignorance des droits et obligations du citoyen constitue un obstacle majeur à l'exercice de la citoyenneté.

Combien de nos concitoyens sont lésés dans leurs droits sans le savoir ?

Combien ignorent leurs droits les plus élémentaires ?

- L'appropriation des instruments de protection et de leur mécanisme est essentiel pour le citoyen.. Connaître le mécanisme de protection des droits de l'homme tant au niveau national qu'au niveau international pour pouvoir s'en servir et adhérer aux valeurs qui les sous tendent est fondamental pour le citoyen. Ainsi les organes constitutionnels et les organes conventionnels ont été revisités et les limites du système analysées

L'atelier pédagogique qui a suivi a permis aux participants de s'approprier la déclaration universelle des droits de l'homme et la charte Africaine des droits de l'homme et des peuples avant de noter les similitudes

(droits civils, politiques , socioéconomiques, culturels)et les spécificités de la charte Africaine qui sont les droits collectifs de solidarité (, les droit au patrimoine commun de l'humanité, au développement, , à la paix , à la sécurité, à l'environnement sain) et les libertés des peuples (droit à l'existence, à l'autodétermination, à la libre disposition de ses richesses)

2^{ème} thème : Femmes , enfant et développement

Deux sujets ont été développés :

-la lutte contre toutes les formes d'atteintes aux droits de la femme :l'expérience des ONG

- Lutte contre toutes les formes d'abus à l'égard des enfants :l'expérience des ONG

S'agissant du premier sujet, il faut noter que les femmes qui constituent plus de 50% de la population du pays sont toujours victimes d'atteintes à leur droits les plus élémentaires , discrimination au quotidien, violences physiques , violences conjugales, excision, viols, mariages forcés, harcèlement sexuel etc.. La citoyenneté signifie participation, inclusion, et non marginalisation. Les élèves doivent promouvoir les droit de la femme ,lutter contre l'exclusion. Les ONG et associations ont présenté leur expérience dans ce domaine :

-le COFDEF(collectif des femmes pour la défense des femmes) est une association qui veut contribuer à impulser une dynamique de transformation sociale positive en vue de rétablir l'équilibre dans les rapports de genre pour un développement harmonieux soutenable et durable.

Ses objectifs :

- sensibiliser et former les femmes et les jeunes pour l'avènement d'une nouvelle citoyenneté consciente et effective
-Susciter et renforcer les capacités des femmes par l'émergence d'un leadership féminin combatif dans les domaines politique et social pour l'accès des femmes au pouvoir de décisions.'

. Les activités sont la formation des animatrices et animateurs (femmes et leadership, les techniques de communication) la mobilisation sociale, avec les causeries, les foras locaux, les campagnes de presse et de lobbying . Les activités de sensibilisation du COFDEF ont abouti dans plusieurs quartiers et villages de Thiès à mobiliser les femmes, à les amener à participer aux structures de décisions de leur localité, associations de quartiers , conseil rural etc..

-Le CIJ/RADI : centre d'information juridique du réseau africain pour le développement intégré. Il vise à travers un programme juridique l'amélioration des conditions socio économiques des plus démunis (es) en mettant à leur disposition les connaissances et les compétences nécessaires pour le respect de leurs droits. IL fait de la consultations juridique, informe sur la législation relative au mariage, au divorce, fait la promotion des droits de la femme, la promotion économique de la femme, informe sur la décentralisation etc.. Ses activités sont nombreuses et variées , conférences, causeries, conseils, entretiens .

Le CIJ/RADI nous a décrit des cas pratiques de violation des droits de la femme relative au divorce qu'il a pu régler en se referant au code la famille, aux textes relatifs aux droits de la femme

-LE CLVF(comité de lutte contre les violences faites aux femmes) crée en juillet 1996 suite au cas d'une femme, répondant du nom de Fatou Dieng, victime de violences conjugales d'une rare atrocité. Elle a mis en place un centre d'écoute, organise des causeries, des campagnes de sensibilisation des marches, et des consultations pour des cas de violences conjugales, de viols, de harcèlements sexuels .Et pour 90% des cas les personnes ont reçu des conseils , des appuis du CLVF.

Par rapport au deuxième sujet relatif aux violations des droits de l'enfant, il faut signaler que les enfants constituent l'autre groupe vulnérable avec les femmes. Ils sont souvent victimes d'abus de toutes sortes, pédophilie, excision pour les filles, d'inceste , exploitation dans le travail et c..

La citoyenneté passe par la défense et la promotion des droits de l'enfant.

Les Associations ont livré leur expérience dans la promotion des droits de l'enfant .L'association « **Doomou niep** » littéralement « **fils de tous** », fait de l'accompagnement, accueille les enfants de la rue dans son centre comme les talibés qui fui les écoles coraniques, des enfants victimes de maltraitance, des enfants fugueurs et leur prodiguent conseils, assistance , leur donne des soins et de la nourriture et font de la médiation.

« **Doomou niep** » organise aussi des cours de formation aux enfants de la rue, aux petites bonnes aux enfants travailleurs dans le domaine des droits de l'enfants.

Plusieurs cas pratiques ont été exposés notamment d'enfants fugueurs ou abandonnés , des talibés ayant fui leur marabout pour maltraitance. Tous ces cas ont pu trouver solution grâce à l'intervention de l'association.

VIA-VIA, est une association qui développe un programme de soutien aux talibés. Située à Dakar au quartier Yoff Layène, cette association tenue

par une Femme Belge du nom de Lise Van CAMP veut promouvoir le droit à la nourriture et à l'éducation des talibés. Chaque jour le couvert est offert aux talibés et un maître d'école coranique leur dispense des cours d'arabe . Les talibés apprennent aussi un métier comme la fabrication de « jembés » , la menuiserie, la fabrication de colliers etc

Les deux ateliers pédagogiques qui ont suivi ont permis aux participants d'esquisser une stratégie pour contrer les violences faites aux femmes et d'élaborer un projet d'action en faveur du droit à l'éducation des enfants de la rue, talibés, bonnes , enfants travailleurs.

Pour les femmes, les propositions suivantes ont été retenues :

- Sensibiliser les hommes et les femmes sur leurs droits sur l'égalité en droits entre homme et femme en se référant à la constitution et aux textes internationaux
- Eduquer les populations pour modifier les comportements socioculturels négatifs, les stéréotypes,
- Accroître le taux de scolarisation des filles
- Promouvoir la présence des femmes dans les instances de décisions politiques
- créer des centres d'écoute pour les femmes battues
- des centres d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales
- lutter contre la pauvreté, assurer un travail à la femme, afin qu'elle puisse être autonome
- Appliquer la loi et ici rappeler que le Sénégal a adopté une loi du 13 janvier 1999 contre les violences faites aux femmes,
- rappeler les dispositions du code pénal . ex :par rapport à l'excision une peine d'emprisonnement de 6 mois à 5 ans, pour les coups et blessures volontaires, les peines varient en fonction de la gravité des blessures, par rapport au harcèlement sexuel la loi prévoit une amende de 5000f à 500000f, pour le viol la loi prévoit 5 à 10 ans d'emprisonnement, pour l'inceste , 10ans d'emprisonnement, pour les violences conjugales la loi prévoit 50000 à 500000f d'amende, mais si la violence a causé une mutilation ou une infirmité permanente, la peine varie entre 10 à 20 ans de travaux forcés, si la violence a entraîné la mort sans intention de la donner il y'a emprisonnement à perpétuité

Pour les enfants, les Projets d'action en faveur de Thierno, Khalidou, et de Fatou ont tous noté la nécessité d'amener ces enfants à l'école avec une démarche presque semblable :

- sensibiliser les parents, les enfants eux-mêmes et les collectivités locales
- Prise de contact avec les autorités académiques
- enseigner à nos élèves les droits de l'enfant, afin qu'ils puissent prendre conscience , agir et devenir des vecteurs d'opinion
- chercher des partenaires pour les fournitures scolaires
- Inscrire ces enfants au cours du soir et parallèlement leur assurer une formation professionnelle
- Assurer un suivi janvier
- etc.. ;

3^{ème} thème : Ecole, démocratie et paix

Deux sujets ont été développés,

- le concept de participation démocratique à l'école, réalité sénégalaise

-la violence en milieu scolaire, manifestations, causes, stratégies de prévention par rapport au premier sujet, il faut noter qu'une école qui veut éduquer à la citoyenneté démocratique doit promouvoir la paix.

Cette paix passe nécessairement par la **participation démocratique** de tous les acteurs de l'éducation au processus de prise de décision , aux structures mises en place et la mise en place d'un cadre pour prévenir la violence, gérer les conflits.

La loi d'orientation de l'éducation nationale 91-22 du 16 février 1991 en son article 1 alinéa 2 dispose « l'éducation nationale tend à promouvoir les valeurs dans les quelles la nation se reconnaît, elle est éducation pour la liberté, pour la démocratie pluraliste et le respect des droits de l'homme, développant le sens moral et civique de ceux qu'elle forme, elle vise à en faire des hommes et des femmes dévoués au bien commun, respectueux des lois et règles de la vie sociale et œuvrant à les améliorer dans le sens de la justice, de l'équité et du respect mutuel ». Cependant , la démocratie scolaire aujourd'hui reste à parfaire dans nos écoles.. Les élèves sont rarement associés aux prises de décisions, la simple décoration ou manipulation l'emporte sur la participation véritable des élèves dans les projets de l'école, les parents d'élèves n'interviennent que pour apporter des solutions à des problèmes matériels de l'école , ils sont rarement sollicités pour des problèmes réellement scolaires.

La possibilité de prendre part au processus de prise décisions, de participer aux structures mises en place à l'école malgré les beaux textes relève plus souvent de la parodie. La participation est au cœur

la citoyenneté démocratique. Tous les acteurs de l'éducation doivent **participer** au processus, de prise de décision élèves , enseignants , parents d'élèves, partenaires etc. Par exemple la cellule école milieu à ce niveau doit être redynamisée, redéfinir le rôle des foyers socio-éducatif.

Le citoyen est défini comme une personne pouvant et devant exercer son rôle social, politique, économique, culturel en toute liberté et égalité en droits et dans le plein respect de la liberté des autres. Il faut à l'échelle de l'école apprendre à l'enfant à participer aux structures démocratiques , à exercer ses droits, à assumer ses responsabilités dans le respect de l'autre, apprendre à prendre des décisions à élire ; à être élu, à représenter ses camarades dans la coopérative scolaire, au foyer socio-éducatif etc.. Une école qui veut éduquer à la citoyenneté doit être démocratique.

-Quant à **la violence** même si elle n'a pas l'ampleur qu'elle connaît dans les pays européens et Américains , elle est aujourd'hui présente à l'école.. Les formes sont multiples, violences verbales, châtiement corporel, malgré son interdiction et qui souvent cause des dommages corporels (œil crevé, bras cassé etc le vandalisme, violences physiques entre élèves, élèves et enseignants avec souvent des armes blanches, viols etc..

Promouvoir la paix à l'école en gérant les conflits , en les résolvant de façon non violente procède de la citoyenneté démocratique .

Il faut faire de l'école une zone de droit, avec une construction des normes à laquelle tous les acteurs de l'éducation doivent participer.

Par exemple l'élaboration d'une charte des droits et des responsabilités, la mise en place de conseils de coopération, de comité de médiation pour gérer les conflits.

L'atelier pédagogique qui a suivi a permis aux participants d'esquisser une charte des droits et des responsabilités avec tous les acteurs de l'éducation sur la base de la déclaration universelle des droits de l'homme et de la convention des droits de l'enfant

Nous citerons quelques articles

| <u>Mes droits</u> | <u>Mes responsabilités</u> | <u>Les réparations</u> |
|---|--|---|
| 1- j'ai le droit d'avoir une école propre | Je dois entretenir mon école, la nettoyer | Si je sale les murs de l'école ou si je jette des feuilles dans la cour, je nettoie les murs, je ramasse les feuilles et j'entretien les toilettes pendant deux jours |
| 2- j'ai le droit d'avoir un bon enseignement | Je dois bien travailler en classe, apprendre mes leçons, venir à l'heure, être assidu | Si je n'apprends pas mes leçons, je reste en classe pendant la récréation pour faire des exercices Si je m'absente durant un devoir je dois reprendre les épreuves |
| 3- j'ai droit à une bonne santé à l'école | Je dois me laver régulièrement et porter des habits propres, je dois garder les mains et les aliments propres, je ne dois pas acheter des aliments sales | Si je ne suis pas propre, ou si j'achète des aliments sales, je retourne à la maison pour me laver changer d'habits ou je jette les aliments sales |
| 4- j'ai droit au respect de mon corps et de ma personne | Je dois respecter les autres, je ne dois pas les bousculer, les frapper J'évite les jeux violents, les bagarres et les objets dangereux | Je présente des excuses au camarade offensé et blessé et je parle aux autres de la paix |
| 5- je dois participer à tout ce qui se fait à l'école (fêtes, set- setal etc.) | Je dois être utile et disponible pour mon école | Je fais des corvées de l'école durant 2 jours si je refuse de participer à ses activités |
| 6 -j'ai droit au respect de ma personne | Je respecte mon maître, le gardien et mes camarades | Si j'offense ou si je manque de respect le maître, le gardien ou mes camarades je présente des excuses |
| 7- j'ai droit au respect de mes biens (cartables, bics, livres, cahiers, crayons et c) | Je respecte les biens de mes camarades et du maître | Si je vole ou j'abîme les biens de mon camarade, je répare, je remplace ou je rembourse |

4^{ème} thème : Ecole et citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté démocratique : définition, les grands axes, les approches connexes, les compétences et la pratique scolaire.

L'éducation à la citoyenneté démocratique est un thème fédérateur des Programmes transversaux en cours dans l'école Sénégalaise : éducation pour l'environnement, éducation à la vie familiale, éducation aux droits humains , l'éducation interculturelle, l'éducation à la paix, l'éducation globale etc..

Elle s'explique par la violence en milieu scolaire, les nombreux conflits entre acteurs de l'éducation, l'exclusion et le désintérêt des populations à l'égard de la chose publique. Les enseignants n'appréhendent pas souvent ses contours, les compétences à mettre en œuvre et la pratique scolaire. Ici tous les curricula sont sollicités, formel, non formel, informel et caché . L'exposé a permis de définir la citoyenneté démocratique, les grands axes et la pratique scolaire.

L'atelier pédagogique qui a suivi a permis aux participants de déterminer les compétences citoyennes à mettre en œuvre à partir de grands domaines de vie ayant comme principale fonction l'établissement des liens entre l'école et la vie quotidienne et future de l'élève.

Il s'agit des compétences suivantes :

- Intégrer les valeurs que protègent les droits de l'homme dans ses relations avec ses camarades (autonomie, solidarité, tolérance, égalité, non discrimination etc..)
- Dépasser les préjugés (identifier les préjugés, développer une stratégie pour les contrer, respecter le droit à la différence)
- Connaître et assumer les règles de vie commune (savoir écouter, saluer etc. ;)
- Nouer et entretenir de bonnes relations (inspirer la confiance, se faire des amis, comprendre , se faire comprendre , pardonner)
- Participer à l'élaboration commune et à l'exécution des normes de vie et de travail de groupe (prendre une décision en groupe , élaborer une charte
- Partager des rôles et des responsabilités dans une vie de groupe, de classe, 'école, de quartier, de village, d'association (conseil de coopération, club etc..)
- Intégrer les règles d'hygiène individuelles et collectives dans ses rapports avec le milieu
- Prévenir et gérer les conflits
- Apporter secours, aide et assistance à des personnes en situations particulièrement difficile
- reconnaître et respecter les symboles et institutions d'un groupe (classe, communauté
- Gérer le bien commun
- Participer à des projets communautaires
- Intégrer les principes d'un développement durable dans la gestion du milieu (aimer, respecter , protéger son milieu, la nature)

IV- Matériel écrit

Document de présentation du PDEF Sénégalais

Etudes de cas, Thierno, le talibé, Fatou la bonne à tout faire, Khalidou antre briques et fagots

Projet de l'association VIA-VIA

Document sur l'historique du CLVF et ses activités

Document de COFDEF, objectifs et ses activités-

Dépliant présentant l'EIP-Sénégal

Dépliant présentant le CIJ-RADI

La déclaration universelle des droits de l'homme, brochure ONU

-La déclaration universelle des droits de l'homme, version accessible de l'EIP

-La charte Africaine des droits de l'homme et des peuples

-La convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination l'égard des femmes.

-Harmonisation de la législation nationale par rapport aux dispositions de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

-Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes

- Nouvelles de l'égalité entre les sexes, la violence faites aux femmes et aux filles(brochure)

-Quel profil aux fins de quelles perspectives nouvelles de développement pour la femme sénégalaises (brochure)

-Extrait du code pénal du Sénégal : les violences faites aux femmes et aux filles

-La convention internationale relative aux droits de l'enfant , version accessible de l'EIP.

-Thématique, CIFEDHOP, no7 juin 1999, Cultures, Education et sociétés

-Thématique, CIFEDHOP, no 8, culture et paix, portraits et perspectives, quelques enjeux sociaux et éducatifs

-Bulletin , Ecole et paix, mai 2002

-Bulletin , EIP-infos, no1 octobre 2002

-Fiche d'information no 1 , le comité sur l'élimination de la discrimination raciale

-Fiche d'information no 2, la charte internationale des droits de l'homme

-Fiche d'information no 6, Disparitions forcées ou involontaires

-Fiche d'information no 9 , les droits des peuples autochtones

-Fiche d'information no13, le droit international humanitaire et les droits de l'homme

-Fiche d'information no 14 , formes contemporaines d'esclavage

-Fiche d'information no 18, les droits des minorités

-Fiche d'information no 21, le droit à un logement convenable

-Fiche d'information no 25, l'éviction forcée et les droits de l'homme

-Fiche d'information no 27, Dix sept questions souvent posées au sujet

-Fiche d'information no 28, l'impact du mercenariat sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes des rapporteurs spéciaux de l'ONU

-Le VIH/SIDA et les droits de l'homme, Directives internationales

-Principes et directives concernant les droits de l'homme et la traite des êtres humains :recommandations (HCDH)

-Projet ACT (Aider les communautés tous ensemble (HCDH)

-Guides des Nations unies pour les minorités (Haut Commissariat pour les droits de l'homme

-Le haut commissariat aux droits de l'homme : En savoir plus (HCDH)

V- Profil des participants et critères de sélection des boursiers

Les participants à la session de formation sont des enseignants des écoles primaires et secondaires, directeurs d'écoles, principaux de Collège, Directeurs des études de lycée, Inspecteurs de l'enseignement élémentaire, formateurs d'école normale, membres d'associations, d'ONG de défense des droits de l'homme comme la RADDHO, Amnesty international, la ligue des droits de l'homme, l'ONDH (organisation nationale de défense des droits de l'homme), des responsables syndicaux., et bien entendu des membres de l'EIP-Sénégal.

Charité bien ordonnée commence par soi-même, outre les membres de l'EIP, la sélection des participants s'est faite sur la base de leur appartenance à des associations de défense des droits de l'homme, en fonction de l'intérêt que les enseignants et responsables d'école portent à l'éducation aux droits humains et à la paix, en fonction des suites qu'ils comptent donner à cette formation. Ainsi dans le questionnaire qui leur a été soumis avant la session, beaucoup ont manifesté cet intérêt pour les droits de l'homme, cette quête de savoir et de compétences pour l'éducation aux droits humains et à la paix, même s'ils n'ont jamais participé à une session de formation aux droits humains. La plupart comptent installer dans leur classe un conseil de coopération, encourager l'élaboration d'une charte des droits et des responsabilités dans leurs écoles, développer ainsi l'éducation à la citoyenneté démocratique et se constituer en réseau.

VI- Subventions

Cette session de formation à l'éducation aux droits humains, à la paix et à la citoyenneté démocratique a été organisée grâce au soutien financier de l'EIP internationale de Genève. L'EIP-Sénégal remercie vivement l'EIP internationale pour son appui matériel et pédagogique ainsi que le haut commissariat pour les nations unies et l'ONU à Genève pour les précieux documents relatifs aux droits de l'homme.

VII- Evaluation et Suivi

Le dispositif d'évaluation mis en œuvre est le suivant :

- une fiche d'évaluation journalière pour chaque participant sur une échelle quintile(5) portant sur les activités de la journée(exercice de présentation des participants, séance d'ouverture, conférences, ateliers)
- une fiche d'évaluation de l'ensemble de la session sur une échelle quintile (5) portant sur l'accueil, la documentation, l'encadrement ainsi que les acquisitions durant la session (connaissances en matière de d'éducation aux droits humains, découverte de nouvelles méthodes pédagogiques, nouer des relations d'amitié, meilleure documentation, compréhension des enjeux relatifs aux droits humains et à la paix)
- un rapport sur la session permettant d'avoir un feed-back de la session, une évaluation générale de la session et les applications pratiques et le suivi
- Une évaluation orale du porte parole des participants

L'exploitation des fiches d'évaluation a donné les résultats suivants :

-Pour la première journée, il faut noter une très grande satisfaction des participants par rapport aux activités (exercices de présentation des participants, séances d'ouverture, conférences et atelier) avec **une moyenne générale de 4,5/5**

-Pour la deuxième journée, une très grande satisfaction par rapport aux tables rondes et aux ateliers **avec une moyenne générale de 4, 6/5**

-Pour la troisième journée, très grande satisfaction par rapport aux conférences et à l'atelier avec **une moyenne générale de 4, 7/5**

- Pour la quatrième journée, très grande satisfaction par rapport à la conférence et à l'atelier avec **une moyenne générale de 4, 8/5**

Ainsi pour l'ensemble de la session la moyenne est de 4, 6/5

Les participants ont apprécié la richesse des thèmes, leur actualité et la qualité des présentations. Ils ont appris de nouveaux concepts relatifs à l'éducation aux droits humains, à la paix, à la citoyenneté démocratique. Ils ont magnifié les échanges, le partage d'expériences qui ont été source d'enrichissement mutuel.

Les participants ont beaucoup apprécié les ateliers pédagogiques, très actifs, qui leur ont permis de découvrir de nouvelles techniques pour l'enseignement des droits de l'homme, comme la pédagogie de la coopération, le Drama, le projet d'action en faveur des droits de l'enfant, les techniques d'écoute active etc.. Les ateliers leur ont fourni des repères pour initier des activités dans leur école comme la charte des droits et des responsabilités, le conseil de coopération, les projets d'action en faveur des droits de l'enfant, de la femme et c..

Par rapport à l'ensemble de la session de façon générale les participants sont satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé, de la documentation fournie, de l'encadrement.

Ils ont noté que la session leur a permis de parfaire leur connaissance en matière d'éducation aux droits humains, de découvrir de nouvelles approches pédagogiques, de nouer des relations d'amitié, de mieux saisir les enjeux relatifs à l'éducation aux droits humains et à la paix.

L'évaluation orale du porte parole des participants a permis d'avoir un feed back des quatre jours. Il a insisté sur les moments d'échanges, de convivialité entre participants, les relations d'amitié, qui ont caractérisé cette session, mais aussi des moments de partage d'expérience et de découverte d'approches pédagogiques, de nouveaux concepts relatifs à l'éducation aux droits humains et à la citoyenneté démocratique. Le porte parole des participants a félicité l'EIP-Sénégal pour la réussite de la session et a encouragé les membres à poursuivre la formation des enseignants qui en ont grandement besoin.

Par rapport **au suivi**, les participants ont décidé d'intégrer l'éducation à la citoyenneté dans les programmes en mettant en œuvre les compétences listées au cours de l'atelier, de mettre en place dans leur classe un conseil de coopération, d'encourager la mise en place d'une charte des droits et des responsabilités dans leur écoles, de mettre en place des clubs EIP dans leurs écoles et de se constituer en réseau.

Il faut signaler que beaucoup de participants ont d'ailleurs adhéré à l'EIP-Sénégal pendant la session.

L'EIP-Sénégal va assurer le suivi de cette formation en avec un accompagnement rapproché :

-fournir du matériel pédagogique ex : guide pédagogique sur les droits de l'enfant, bandes dessinées, déclaration universelle des droits de l'homme, convention des droits de l'enfant etc..

-organiser des visites de classes,

-intervenir dans les animations pédagogiques des écoles des dits enseignants et responsables d'écoles,

-former les animateurs des clubs EIP des écoles

-Aider à mettre en place des conseils de coopération

-Aider à créer un cadre démocratique à l'école avec l'organisation d'élections transparentes dans les coopératives scolaires, l'élaboration d'une charte des droits et des responsabilités

-Aider à réduire la violence en encourageant la création de comité de médiation dans les écoles

VIII- Conclusions et perspectives

La session de formation à l'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté démocratique organisée par l'EIP-sénégal s'est achevée le 5 Avril 2003 par une distribution solennelle de certificats aux participants par l'Inspecteur D'académie de Thiès , représentant le Ministre de l'éducation nationale Cinquante participants ,des enseignants, des membres d'ONG de défense de droits de l'homme ont pris part à cette session de formation qui visait la promotion de l'éducation à la citoyenneté démocratique dans les écoles à travers un ensemble de thèmes qui concourent tous à la formation citoyenne comme Education et développement ; Femmes, enfant et droit au développement ; Ecole , démocratie et paix ; Ecole et citoyenneté. Il s'agissait de mieux outiller les enseignants pour une prise en charge correcte de l'éducation aux droits humains et à la paix dans les programmes. La qualité des interventions, l'actualité des thèmes qui touchent directement l'école et le vécu quotidien des enseignant , ont permis aux participants de comprendre les enjeux relatifs à l'éducation aux droits humains, à la paix et à la citoyenneté démocratique, de s'approprier de nouveaux concepts relatifs à l'éducation aux droits humains , à la paix, et à la citoyenneté démocratique . Les ateliers très vivants ont permis aux participants d'échanger, de découvrir de nouvelles approches pédagogiques et leur ont fourni des repères pour initier des activités dans leur écoles, pour mieux éduquer aux droits humains , à la paix, et à la citoyenneté démocratique A ce niveau, ils sont arrivés à reconnaître les compétences citoyennes et à identifier les structures de participation, de dialogue , de résolution de conflits à mettre en place à l'école pour une citoyenneté plus active , plus responsable.

La session a atteint ses objectifs de l'avis des participants, avec une ambiance empreinte de cordialité, d'amitiés, d'échanges, et de partage d'expériences. Les participants se sont félicités de la bonne documentation mis à leur disposition, de l'encadrement rapproché dont les membres de l'EIP-sénégal ont fait montre durant toute la session.

Comme perspectives, L'EIP-Sénégal compte dans un bref délai

- organiser un séminaire pour décliner les compétences citoyennes listées en objectifs d'apprentissage .IL s'agira d'un atelier pratique de spécialistes qui dégagera pour chaque compétence, des objectifs intégrés, des situations d'apprentissages , des contenus et un dispositif d'évaluation
- travailler directement avec les élèves en organisant un patronage de 15 jours sur la citoyenneté démocratique,
- organiser une colonie de vacances à l'intention des élèves sur la culture de paix et la citoyenneté mais avant former des moniteurs de collectivités éducatives .
- Former les animateurs de clubs EIP
- organiser une session de formation à l'intention des associations sportives et culturelles

Annexe I -Programme

| |
|---|
| SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE |
|---|

La Section Sénégalaise de l'Association mondiale pour l'école instrument de Paix (EIP/Sénégal) organise une session de formation aux Droits de l'homme à la paix et à la citoyenneté démocratique pour les enseignants des écoles primaires et secondaires.

Thème : « Compétences citoyennes pour vivre ensemble dans la paix »

Lieu : Ecole Supérieure d'Informatique et de management de Thiès
Date : 2 au 5 Avril 2003

Programme

Mercredi 2 Avril 2003 :

Thème : **Droit à l'éducation et développement**

7h30-9h30 : Accueil des participants

9h30-10h : Allocution de bienvenue du président de l'EIP/sénégal et présentation du Séminaire

Allocution du Ministre de l'éducation Nationale ou de son représentant

10h-10h30 : Pause-café (départ des autorités)

10h30-11h30 : Présentation des participants

11h30-12h30 : Débat inaugural : **le droit à l'éducation au Sénégal : réalité, perspectives ou le point sur l'éducation au Sénégal, problèmes et perspectives.**

Sérigne Malick Fall, Directeur de l'école de formation d'Instituteurs de Thiès

Modérateur : Mr Saliou Mangane, Président du Conseil d'administration de l'ESIM

12h-13h30 : **Présentation des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme, portée et limites.**

Mame N'gor Diouf

Modérateur : Chérifou Gassama

13h30-14h30 : Pause -déjeuner

14h30-17h-30 : **ateliers pédagogiques**

Déclaration universelle des droits de l'homme et charte Africaine des droits de l'homme et des peuples : Etude comparée

Saliou Sarr

Jeudi 3 Avril 2003 :

Thème : **Femme, enfant et droit au développement**

8h30-10h : Table ronde : **Lutte contre toutes les formes d'atteintes aux droits de la femme (violence, discrimination etc) : l'expérience des ONG (Centre d'information juridique du réseau africain pour le développement intégré, CIJ/RADI, Collectif des femmes pour la défense de la famille, COFDEF, Comité de lutte contre les violences faites aux femmes, CLVF)**

Modérateur : Rokhaya Fall

10h-10h30 : Pause -café

10h30-11h30 : Table ronde : **lutte contre toutes les formes d'abus à l'égard des enfants (pires formes de travail ,pédophilie, mendicité, esclavage etc) :l'expérience des ONG (, Doomou niep, VIA-VIA etc..)**

Modérateur : Lamine Sagna

11h-14h : Pause déjeuner

14h-17h : **Ateliers pédagogiques**

-Les exclus du système éducatif, quelle alternative ? quelle alternative ? Saliou sarr

-Comment contrer la violence faites aux femmes ? : CIJ/RADI et COFDEF

Vendredi 4 Avril 2003

Thème : **Ecole, démocratie et Paix**

8h30-10h : Conférence : **Le concept de participation démocratique à l'école : Réalités Sénégalaises**

Saliou sarr

Modérateur : Abdoulaye Diallo

10h-10h30 : Pause café

10h30-12h : Table ronde : **la violence à l'école, manifestations, causes, stratégies de prévention**

Mariam Sy

Modérateur : André Mansal

12h-14h :Pause- déjeuner

14h-17h : Ateliers pédagogiques

Charte scolaire et démocratie : Saliou sarr

Samedi 5 Avril 2003 :

Thème : Ecole et citoyenneté démocratique

8h30-10h : Conférence :**L'éducation à la citoyenneté démocratique :définition, les grands axes, les approches connexes, les compétences et la pratique scolaire.**

Saliou sarr

Modérateur : Gora Kane

10h-10h30 : Pause –café

10h30-12h : atelier- pédagogique :

- **Quelles compétences citoyennes pour vivre ensemble au 21^{ème} siècle : Saliou sarr**

12h-14h : Pause- déjeuner

14h-15h :suite atelier

15h-18h : Clôture

-Evaluation

-Allocution de remerciements

-Remise des certificats

Annexe II : Liste des documents distribués

- La déclaration universelle des droits de l'homme, brochure ONU
- La déclaration universelle des droits de l'homme, version accessible de l'EIP
- La charte Africaine des droits de l'homme et des peuples
- La convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination l'égard des femmes.
- Harmonisation de la législation nationale par rapport aux dispositions de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes
- Nouvelles de l'égalité entre les sexes, la violence faites aux femmes et aux filles(brochure)
- Quel profil aux fins de quelles perspectives nouvelles de développement pour la femme sénégalaises (brochure)
- Extrait du code pénal du Sénégal : les violences faites aux femmes et aux filles
- La convention internationale relative aux droits de l'enfant , version accessible de l'EIP.
- Thématique, CIFEDHOP, no7 juin 1999, Cultures, Education et sociétés
- Thématique, CIFEDHOP, no 8, culture et paix, portraits et perspectives, quelques enjeux sociaux et éducatifs
- Bulletin , Ecole et paix, mai 2002
- Bulletin , EIP-infos, no1 octobre 2002
- Fiche d'information no 1 , le comité sur l'élimination de la discrimination raciale
- Fiche d'information no 2, la charte internationale des droits de l'homme
- Fiche d'information no 6, Disparitions forcées ou involontaires
- Fiche d'information no 9 , les droits des peuples autochtones
- Fiche d'information no13, le droit international humanitaire et les droits de l'homme
- Fiche d'information no 14 , formes contemporaines d'esclavage

- Fiche d'information no 18, les droits des minorités
- Fiche d'information no 21, le droit à un logement convenable
- Fiche d'information no 25, l'éviction forcée et les droits de l'homme
- Fiche d'information no 27, Dix sept questions souvent posées au sujet
- Fiche d'information no 28, l'impact du mercenariat sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes des rapporteurs spéciaux de l'ONU
- Le VIH/SIDA et les droits de l'homme, Directives internationales
- Principes et directives concernant les droits de l'homme et la traite des êtres humains :recommandations (HCDH)
- Projet ACT (Aider les communautés tous ensemble (HCDH)
- Guides des Nations unies pour les minorités (Haut Commissariat pour les droits de l'homme
- Le haut commissariat aux droits de l'homme : En savoir plus (HCDH)

Annexe III : Listes des participants et des intervenants

Liste des participants

| No | Prénom | Nom | Etablissement/Association |
|-----------|-----------------|------------|--|
| 1 | Abdoulaye Abou | Basse | Ecole Sam Pathé |
| 2 | Abdoulaye | Kane | CEM, Ousmane N'Gom |
| 3 | Rokhaya | FALL | Lycée Malick Sy |
| 4 | Amadou | Basse | Lycée Malick Sy |
| 5 | Gabriel | Bamboky | Inspection Enseignement élémentaire, Thiès |
| 6 | Lamine | Sagna | Directeur des Etudes, Lycée Malick Sy |
| 7 | Iba | Touré | Raddho(Rencontre africaine pour les droits de l'homme) |
| 8 | Babakar Khalifa | N'Diaye | Ecole Sam Pathé |
| 9 | Mamadou | Sidibé | Directeur, Ecole Diakhao |
| 10 | Mamadou | Diop | Formateur EFI Thiès |
| 11 | Samba | Bâ | CEM, Diamaguène |
| 12 | Ousmane | Bâ | EIP-Sénégal |
| 13 | Coura | N'Diaye | COFDEF, école Sud stade lat - Dior |
| 14 | Soda | Diallo | ESIM(Ecole Supérieure d'Informatique et de Management) |
| 15 | Mamadou | SOW | Lycée lat –Dior |
| 16 | Abdou Khadre | Bâ | Lycée Malick Sy |
| 17 | Raphaël | Demba | ESIM |
| 18 | Mame Awa Cissé | Sarr | Lycée Malick Sy |
| 19 | Moussa | Niang | EIP-sénégal |
| 20 | Abdoulaye | Diallo | CEM Diamaguène |
| 21 | André | Mansal | Ecole d'application germaine Legoff |
| 22 | Saliou | Mangane | Inspecteur de l'enseignement élémentaire, ESII |
| 23 | Malamine | Sané | APESC, EIP-Sénégal |
| 24 | Mariam | Sy | Ecole Bamba I, zone A Dakar |
| 25 | Sophie N'Daw | Sarr | Ecole SEIB, Diourbel |
| 26 | François M'Bar | Faye | Collège St- Ursule, |
| 27 | El- hadji Podor | N'Diaye | Ecole Koti-Koti/Yoli-Yoli, |
| 28 | Abibatou | Diop | CEM, Diamaguène |
| 29 | Mariama | Fall | Ecole Sam Pathé |

| | | | |
|----|----------------------|----------|--|
| 30 | Mamadou | Cissokho | Ecole Darou Salam |
| 31 | Adama | Sy | Directeur , Ecole Dioukhane |
| 32 | El- Amadou | Niang | Ecole germaine legoff |
| 33 | Habibou | N'Diaye | Directeur, Ecole Sam Pathé |
| 34 | Mamadou Mustapha | Gaye | Ecole annexe Malick Sy |
| 35 | Samba Alassane | Basse | Lycée Malick Sy |
| 36 | Seydou | Wone | UDEN(S.G, Union démocratique des enseignants) |
| 37 | M'bariane | Seck | Principal CEM Diamaguène |
| 38 | Chérif Athana Aïdara | Fall | Ecole, Touba Toul |
| 39 | Aimée | Faye | Ecole Mamadou Diaw |
| 40 | Magatte | Touré | Bamba I, zone B , Dakar |
| 41 | Sérigne Modou Guèye | DIOP | Ecole Sam Pathé |
| 42 | Khadidiatou | Diagne | Ecole Amary Diop II |
| 43 | Ibrahima | Diagne | Ecole , Notto, Diobass |
| 44 | Ali baba | N'Diaye | Via- Via, Dakar |
| 45 | Ibrahima | N'diaye | ESIM, |
| 46 | Samba | Guissé | Amnesty International |
| 47 | Souleymane | Bâ | Pole régional de formation |
| 48 | Lisbeth Van CAMP | N'Diaye | Via Via, Dakar |
| 49 | Abiboulaye | Diallo | Directeur, Ecole Amary Diop I |
| 50 | Hassim | Diop | Lycée Moderne lat- Dior |

Intervenants

Sérigne Malick Fall , Directeur de l'école de formation d'Instituteurs de Thiès
Mame N'Gor Diouf, juriste, président de l'Alliance internationale pour la défense et la promotion des droits de l'homme , Dakar
Mr Chérifou Gassama, assistant programme, FNF Dakar
Mr Banda N'doye , chargé de l'éducation à « Doomou niep » (fils de tous)
Mme Lise Van camp, Directrice de VIA VIA
Mme Guèye, présidente de du Comité de lutte contre les violences faites aux femmes, section de Thiès
Mme Coura N'diaye, Collectif des femmes pour la défense de la famille
Mme N'dème, CIJ/RADI de Thiès
Mme N'dèye Djilane N'diaye CIJ/RADI de Thiès
Mariam Sy, membre de l'EIP-Sénégal
Mr Saliou Mangane, Président du Conseil d'administration de l'ESIM
MR Gora kane, Inspecteur de l'éducation Nationale
Saliou sarr, président EIP-sénégal

Résolution de l'EIP-Sénégal contre la guerre en IRAK

- Considérant le combat de l'EIP-Sénégal pour la promotion des droits de l'homme et la paix, notamment par la résolution non violente des conflits et la lutte contre toutes formes d'inégalités et d'injustices
 - Considérant que des écoles sont détruites en IRAK, hypothéquant ainsi le droit à l'éducation de millions d'enfants
 - Considérant l'attachement de l'EIP-Sénégal au respect des frontières, au droit à l'existence et à l'autodétermination des peuples, et au droit international
 - Considérant que des personnes innocentes (femmes , enfants, personnes âgées) en IRAK, sont actuellement victimes des bombes meurtrières de la part de la coalition Anglo-Américaine
 - Considérant le non respect des Etats Unis et de l'Angleterre des résolutions de l'ONU
- L'EIP-Sénégal dénonce et condamne fermement l'agression de la coalition Anglo-Américaine face à l'IRAK
- Demande aux intellectuels, aux organisations démocratiques, aux femmes , aux hommes épris de paix , de justice de condamner cette agression
 - Demande par la même occasion à la coalition Anglo-Américaine de quitter l'IRAK
- L'EIP6Sénégal souhaite un retour à la légalité, à la justice, et à la paix dans cette partie du monde

Fait à Thiès, le 5 avril 2003

Les participants à la session de formation aux droits de l'homme à la paix et à la citoyenneté démocratique , tenue à Thiès les 2, 3, 4, 5 Avril, 2003